


PERMIS DE CONDUIRE COMMUNAUTAIRE CATÉGORIE BE
CONTEXTE

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire le français
- Etre titulaire du permis B en cours de validité.
- L'Epreuve Théorique Générale du code de la route est à repasser, si la dernière catégorie de permis date de plus de 5 ans.

DURÉE

- De 14 à 21 heures

DISPOSITIFS DE SUIVI

- Livret d'apprentissage de la catégorie BE du permis de conduire

DISPENSATEUR DE FORMATION

- Formateur diplômé BEPECASER.

VALIDATION DES ACQUIS

- Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques sur piste et/ou sur la route avec un véhicule à double commandes.

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

CF3D, 1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUES

M. LETONDOR

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIFS ET FINANCEMENTS

- A partir de 750.00€ TTC

PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite de véhicules de catégorie B attelés à une remorque ou semi-remorque lorsque le PTAC de celle-ci est supérieur à 750kg et inférieur à 3500kg, et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250kg (lorsque la remorque ou la semi-remorque a un PTAC supérieur à 3500kg, les permis C1E ou CE sont nécessaire)

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION

- Connaître les principales règles de comptabilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicule.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître la signalisation spécifique.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique du véhicule et de son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de marche avant et de marche arrière ainsi que dans toutes les situations de circulation.
- Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire au terme de sa formation
- Obtenir le permis de conduire catégorie BE.

CONTENU DE LA FORMATION
COMPÉTENCE 1 : Effectuer les vérifications courantes de sécurité et maîtriser l'ensemble de véhicules dans un trafic faible ou nul.

- La mécanique et le fonctionnement de véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de l'état de l'ensemble de véhicules
- La conduite et les manœuvre avec l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

COMPÉTENCES 2 : Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble de véhicules et circuler dans des conditions normales de circulation

- La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
- Les règles de placement
- La compréhension des risques

COMPÉTENCES 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

COMPÉTENCES 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Le comportement en cas de panne ou d'accident.
- Les impacts écologiques liés à la conduite.